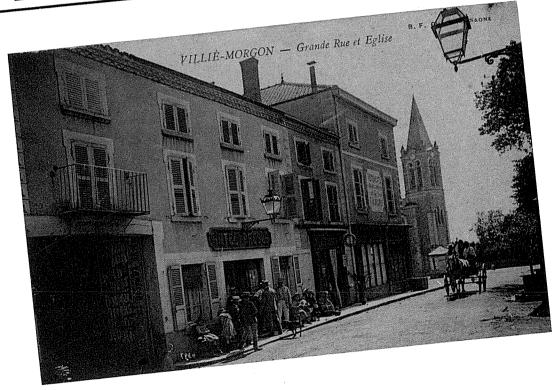
BULLETIN MUNICIPAL

VILLIE - MORGON



Décembre 1989

89, révolution

89, bicentenaire

89, évolution

90, tout est à faire

Dans un élan exceptionnel Paris au Roi dit son émoi, Sa liberté, ses ailes déployées Ouvrant au monde une ére nouvelle

Démocratie tu es l'espoir De tous les hommes qui osent croire Que guerre n'est pas fatalité, Qu'un mot existe : fraternité.

Les grands discutent sur un bateau. Leurs mots font-ils le monde plus beau ? Et toi, écorchée vive, terre libanaise Quand pourras-tu vivre à ton aise ?

Un rideau tombe et se déchire Donnant aux peuples l'envie de vivre Et de descendre dans la rue. La liberté réclame son dû.

Nationalistes et intégristes Qui veulent de nous, faire des gens tristes Laissez les jeunes tendre la main Et préparer leur lendemain.

Pour une Europe qui sera douze Ou bien peut-être sera vingt, Avant qu'arrive quatre vingt douze, L'histoire en route fait son chemin.

La République est un tout, Et pour défendre ses acquis Des hommes ont su prendre le maquis, Et nous toujours serons debout.

Adieu, adieu 89 Page d'histoire. 90 est là tout neuf Gardons espoir!

VIE MUNICIPALE

COMMISSION DES FINANCES

Les années précédentes, nous présentions, dans le bulletin municipal, le BUDGET PRIMITIF, de l'année en cours, généralement adopté au mois de mars par le conseil municipal.

Or il faut savoir qu'il ne s'agit que d'un budget prévisionnel et que, depuis un ou deux ans, il y a une différence de plus en plus grande, entre les prévisions et la réalité.

Ceci est dû au nombre grandissant de projets communaux importants qu'il faut conduire simultanément même si la réalisation de ces projets n'avance pas à la même vitesse.

Dans un budget prévisionnel, il nous faut prévoir tous les financements aussi bien la construction de l'école maternelle que l'achat de maisons ou de terrains, ainsi que les travaux importants (mais toujours prévisionnels) en entretien de bâtiments (salle des fêtes, Château-mairie...) et en voirie.

Comme un budget doit être présenté en équilibre, en face de chaque projet le financement correspondant est prévu souvent sous forme d'emprunts qui ne seront effectués, bien entendu, qu'au coup par coup, et en fonction des besoins.

Cette façon de procéder nous a conduits à prévoir en 1987 et 1988, les sommes ci-dessous que l'on envisageait d'emprunter: (vous retrouverez ces chiffres sur les bulletins municipaux précédents, au compte l6 des recettes d'investissement)

En 1987 : Produits des emprunts : 1 061 431F En 1988 : " " : 2 386 067F

Ce qui aurait représenté respectivement 16 % et 30 % des recettes totales. Il serait tout à fait faux de penser que la commune a emprunté 1 061 431 + 2 386 067 pendant ces deux années, car en réalité le montant exact et total des emprunts a été de 410 000F en 1987 et de 639 000F en 1988. C'est donc trois fois moins que prévu, ceci à cause des explications antérieures.

Ces constatations nous amènent à vous présenter dorénavant le COMPTE ADMINISTRATIF de la commune au lieu de son BUDGET PRIMITIF.

Le compte administratif est le résultat exact de ce qui a été réellement dépensé et perçu par la commune pendant une année civile.

Cette nouvelle présentation devient possible aussi, maintenant que le budget est informatisé.

ministratif 88, c'est-à-dire avant d'adopter le budget primitif 1989. 1989 nous avons pu voter en février, le compte adl'année bien plus vite. C'est ainsi que cette année Crâce à l'ordinateur nous avons le bilan de

. Jnstaodmi sulq uəq nu betərd nu chiffres plus conformes à la réalité, bien qu'avec En résumé, vous allez avoir dorénavant, les

par le conseil Municipal dans sa séance du 24 février 1989. Voici donc le COMPTE ADMINISTRATIF 1988, adopté

La présentation des chapitres reste la même que

pour les années précédentes.

I) EN SECLION DE LONCLIONNEWENL

Ł	65 ' 96L	T87	T	dépenses d'investissement	_		
				Prélèvement pour	:	٤٤	
Ł	782			Produits antérieurs	:	28	
Ł	80,682	965		Frais financiers	:	<i>L</i> 9	
Ł	92 ' £0L	ELT		générale			
				Frais et gestion	:	99	
Ė	T9 ° ZZ 7	SET		Allocations-Subventions	:	59	
Ł	732,50	920	Τ	sanaguita			
				Participation et	:	79	
Ь	69°75T	705		extérieurs			
				Travaux et services	:	٤9	
Ł	ZTZ	38		Impôts et taxes			
Ł	87 670	73T	T	Frais de personnel	:	T9	
	L6 ' 789			Denrées et fournitures			erdmoJ
						S	DEBENZE
						٥-	0.00

2 698 305,18 F

3 94 875 756	(excédent de la clôture 87)		
	Produits antérieurs	:	28
4 42 ' 6T8 799	la fiscalité		
	et subventions liées à		
	Contributions directes	:	LL
4 48 ' 408 L	ajoeripui ejõqml	:	SL
337 816, F	l'Etat		
	Dotations versées par	:	サ ム
137 543,87 F	Recouvrements-Subventions	:	٤L
3 ያלያ [•] לע E	Produits financiers	:	7.5
J 79 574 54 F	Produits domaniaux	:	TL
370 654,18 F	noijej		
	Produits de l'exploi-	:	OV adqmoJ
			RECETTES

∃ 81'50£ 869 S

II) EN SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES

Compte 16	: Remboursement d'emprunts (part de capital)		415	548,22	F
21 232	: Acquisition de biens meubles et immeubles		411	827,34	F
ET 235	et divers	1	609	433,40	F
	parc et divers(abords de l'hôtel,tennis)	1	391	552 , 42	F
26	: Acquisition de titres et valeurs		41	918,10	F
		3	870	279,48	F
RECETTES			•		
nongalous de la companya de la comp					
Compte 10:	dons et legs	1	318	803	F
11 :	Prélèvement sur recettes de fonctionnement	1	781	796,59	F
14 :	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·			,	
	par l'état)		185	327,21	F
16 :			639		F

La section de fonctionnement étant présentée en équilibre, on constate qu'en investissement le total des recettes est supérieur à celui des dépenses, d'où un excédent de clôture de :

3 964 926,80 F - 3 870 279,48 F 94 647,32 F

Cette somme sera reportée sur le budget 1989.

26 : Aliénation des titres

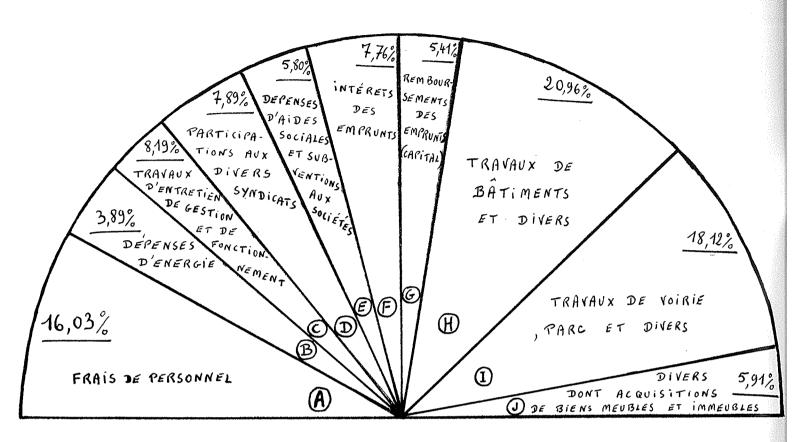
et valeurs

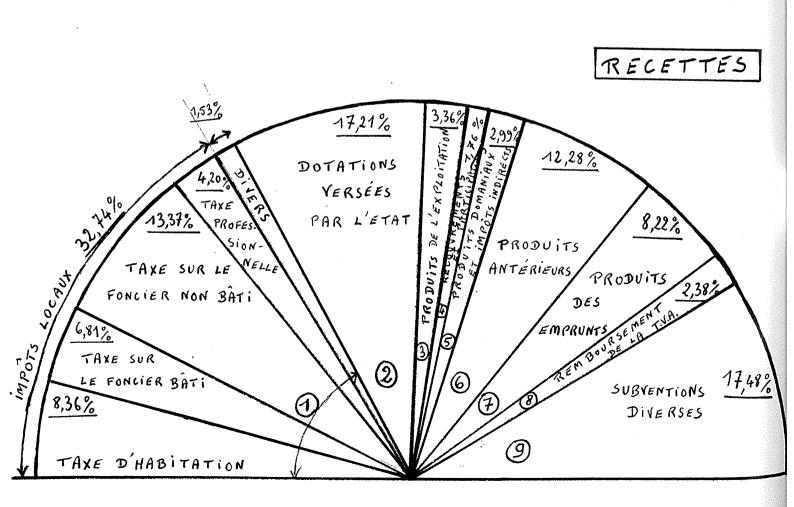
On remarque également que certaines sommes se retrouvent à la fois en dépenses et en recettes, ceci pour une meilleure présentation comptable du budget. C'est le cas, en particulier, de la somme importante de 1 781 796,59 Fqui ne correspond, en réalité, ni à une dépense, ni à une recette. Ce qui nous conduit comme les années précédentes à vous présenter ce même compte administratif sous une autre forme, où les dépenses et recettes sont regroupées en grands chapitres.

40 000

3 964 926,80 F

DEPENSES





EROSION DES TERRES

Les orages violents des dernières années ont mis en lumière, l'inefficacité et l'incohérence de certains aménagements, compte-tenu des changements de mode de culture, le problème ne fait que s'aggraver d'année en année. Aussi il convient de :

- rappeler certaines règles légales et techniques qui régissent les problèmes d'aménagement hydrauliques.

1) en terrain privé :

Les aménagements que les propriétaires et exploitants sont amenés à faire pour protéger leurs vignes doivent respecter les règles suivantes :

- ne pas trop concentrer l'eau sur une seule descente, multiplier au contraire les "traversiers" perpendiculaires aux rangs de vignes,
- dans la mesure du possible, ne pas supprimer les mares et fossés existants, aménager des dessableurs et les vider régulièrement, créer des petites cascades qui freinent la vitesse de l'eau,
- faire en sorte de ne pas détériorer les propriétés situées en aval, le contraire pouvant donner lieu à procès civil et indemnisation,
- ne pas désherber les talus et chemins de vignes, respecter des pentes de talus pas trop importantes, au sujet du désherbage, on peut noter tout l'intérêt que présentent les essais d'enherbage des vignes, pour ce qui concerne la lutte contre l'érosion, la pollution chimique et pour l'aspect des paysages,
- en cas de remblaiement, respecter les droits et limites des voisins, les décharges en terrain privé sont passibles de poursuites. Les dépôts de javelles, ceps, bois, détritus, près des passages d'eau sont à proscrire.

2) en bordure de voie publique :

- Tous les travaux en bordure de voies sont soumis à autorisation y compris les plantations de vignes qui sont soumises à demande d'alignement et peuvent entraîner la responsabilité civile et pénale des riverains ainsi qu'une remise en ordre d'office.
- Les arrivées d'eau doivent se faire avec un angle de 45° dans le sens de l'écoulement et non à angle droit par rapport à la voie, l'aménagement ne doit pas dégrader la chaussée ou le fossé.
- Il ne doit pas être envoyé de terre sur les voies publiques.
- Les têtières en terre ou en béton doivent se faire sur terrain privé.
- La possibilité de tourner sur la voie publique est parfois tolérée, elle ne constitue en aucun cas un droit, chaque route pouvant être bordée d'un fossé.

- Les tuyaux doivent être de diamètre suffisant (40cm en général).
- De façon générale préférer les aménagements en 1/2 buses ou glaciers bétonnés aux tuyaux qui ont un plus faible débit à section égale et se bouchent facilement.
- L'entretien des tuyaux d'entrée de propriété le long d'un chemin public incombec aux riverains et non à la Commune.
- La participation des riverains à l'entretien des routes et fossés est prévue par la loi.

L'ensemble de ces règles n'est que la conséquence des textes en viqueur, le recours au bon sens et à la responsabilité de chacun devrait éviter les problèmes que nous connaissons actuellement.

En raison des problèmes qui apparaissent sur certains secteurs, une enquête hydraulique, dont les résultats, après consultation des intéressés s'imposeront à tous, sera organisée. Cela impliquera naturellement une participation financière aux travaux, partielle ou totale, selon les cas, des propriétaires et exploitants.

Cela impliquera également une prise en charge par les riverains de l'entretien des ouvrages immédiatement après les orages

Pour la colline du Py la programmation d'une étude et de travaux dans le cadre du programme départemental de lutte contre l'érosion a pu être obtenue.

Le montant des travaux risque d'être très important, mais ne pas entreprendre de tels travaux reviendrait à laisser les choses s'aggraver, hypothequant à terme l'avenir même du vignoble.

REMBLAI DU TRUGES

La commune a pu jusqu'à présent maintenir le remblai du Truges à disposition des Villiatons, cependant cela ne pourra durer que si les utilisateurs font tous preuve d'une discipline raisonnable.

Il faut demander la clé en Mairie, disposer les matériaux inertes (bois, terre, gravats) sur le front de la décharge et si possible dans le trou et non pas sur le terrain, les métaux, monstres ménagers, bidons sont à mettre dans la case prévue à cet effet.

Ne pas apporter de verre ni de détritus. Si cette discipline n'était pas respectée nous serions contraints par les autorités administratives de fermer définitive-ment cette installation comme cela est le cas dans beaucoup de communes.

L'ASPECT DES PAYSAGES EST UN DES ATOUTS DE NOTRE REGION TOURISTIQUE : RESPECTEZ-LES.



CENTRE

MEDICO

DEPARTEMENT DU RHONE CONSEIL GENERAL DU RHONE

SOCIAL

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DE LA PRÉVENTION ET DE L'ACTION SOCIALE CENTRE MEDICO-SOCIAL

69910 - VILLIÉ-MORGON TÉL: 74,04,21,74

Le C.M.S est ouvert à toutes les personnes du secteur. Vous pouvez rencontrer une équipe médico-sociale à votre disposition lors des permanences, des consultations, et, si vous le désirez, sur rendez-vous.

Vous souhaitez:

- être orienté et informé sur vos droits : en sécurité sociale, en prestations familiales, etc...
- être renseigné sur ce qui existe sur votre commune, garde d'enfants, de personnes âgées obtenir une travailleuse familiale, ...
- parler de vos difficultés sociales, familiales et relationnelles, rechercher des solutions à l'éducation des enfants, l'emploi, la maladie, le budget...
 - être écouté simplement,

- ...

L'ASSISTANT SOCIAL peut vous renseigner,

Monsieur BONJOUR D, travaille à temps plein sur 2 secteurs (Villié-Morgon et Beaujeu), communes corcernées : les ARDILLATS, AVENAS, BEAUJEU, CHENAS, CHIROUBLES, EMERINGES, FLEURIE, JULIENAS, JULLIE, REGNIE, QUINCIE, VAUXRENARD, VERNAY et VILLIE-MORGON.

Permanences:

=========

JEUDI de 9h à 12h au C.M.S VILLIE Tél : 74.04.21.74

2ème LUNDI de 9h 30 à 11h à 1a Mairie de FLEURIE

Tél: 74.04.10.44

MERCREDI de 9h à 12h au C.M.S BEAUJEU Tél: 74.04.83.05

Vous avez un (des) enfant(s) de 0 à 6 ans, vous attendez un enfant.

UNE PUERICULTRICE de P.M.I est à votre service.

QU'EST-CE QU'UNE PUERICULTRICE DE P.M.I ?

C'est une infirmière ou une sage-femme ayant fait une année supplémentaire d'études spécialisées, lui permettant de répondre aux besoins de l'enfant et de sa famille.

Elle assure des fonctions de prévention, et se tient à la disposition des mères pour donner des conseils sur : l'alimentation, le sommeil, les modes de garde, cetc... pour les enfants de moins de 6 ans.

Madame D. TOURNELLE, travaille à temps plein sur 2 secteurs, Villié-Morgon et Béligny (Villefranche)

Permanences:

LUNDI de 13h 30 à 14h 30

C.M.S VILLIE-MORGON

MERCREDI de 9h à 10h

74.04.21.74

CONSULTATIONS NOURRISSONS

2ème MERCREDI du mois à 10h au C.M.S VILLIE-MORGON

SECRETARIAT

=========

Madame RONGER D., travaille à temps partiel sur 2 secteurs VILLIE-MORGON et ST GEORGES DE RENEINS, assure l'accueil, l'écoute, vous permet de laisser un message, fixer un rendez-vous, ...

LUNDI après-midi de 13h à 16h 45 et JEUDI de 8h à 16h 45.

Le personnel du C.M.S dépend de la

- 15è CIRCONSCRIPTION D.P.A.S 285 rue Montesquieu 69400 VILLEFRANCHE SUR SAONE Tél: 74.68.15.32

Responsable de Circonscription : Madame NABONNAND Médecin de P.M.I : Madame SPILLER-CADILLAC

Secrétariat : A. CARTILLER

J. VIAND

Présence du LUNDI au VENDREDI de 8h à 16h 45

AUTRES PERMANENCES DANS LES LOCAUX:

SANTE SCOLAIRE :

Secrétaire : Mme M. DANIEL les MERCREDIS matins.

Les visites Médicales Scolaires se

font au C.M.S sur convocation.

M.S.A

=====

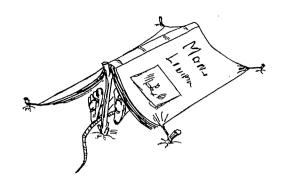
Assistance sociale : Madame CLEMENT M.C Permanences : 2ème et 4ème JEUDI du mois de 10h à 12h

Controleur M.S.A: Mr JACQUEMOND,

Mme MARIETTON

permanences : 3ème JEUDI du mois de 9h à 12h

SERVICES SPECIALISES: par exemple psychologue.



BIBLIOTHEQUE

La bibliothèque voit son public s'accroître, en effet, nous enregistrons des inscriptions nouvelles, ce qui représente un signe de vie et un encouragement pour les personnes qui s'en occupent.

Le renouvellement des romans et des documentaires est assuré :

- par la centrale de prêts de Limas, et l'agrandissement du fonds par des dons et par des acquisitions que fait la municipalité en assurant l'achat d'ouvrages pour adultes et enfants.

Comment s'effectue le choix de ces achats :

- en tenant compte de la demande des lecteurs, en utilisant des revues spécialisées.

Dans un souci de mieux faire connaître l'ensemble des livres : un fichier est en consultation, nous ferons également une fois par mois, une présentation de quelques volumes sur un thème donné qui se rattachera : à un sujet précis, un évenement, un fait d'actualité ; de plus, un tableau informera des titres récemment acquis. La salle de travail commence à être fréquentée, des scolaires sont venus faire des recherches. L'exposition que l'on essaie de rendre annuelle a porté cette année sur le bicentenaire de la Révolution française.

Elle comportait 3 parties:

- quelques événements qui ont dominé en France, puis une partie régionale, enfin un évenement local qui s'appuyait sur des documents authentiques. Cette expérience était complétée : d'une part , par des vidéo-cassettes, et d'autre part , un fond sonore de musique d'époque. Un dossier sur ce moment historique est joint dans ce bulletin.

Depuis le début octobre, un prêt de cassettes et de compact disques a été mis en place : jazz, folklore, groupes, musique de films, musique classique, chansons et musique pour enfants. Ces documents sonores sont mis en dépôt, par la B.C.P de Limas, ils sont totalement renouvelés tous les deux mois.

Pour satisfaire une demande qui nous a été plusieurs fois faite, nous effectuons 2h de permanence supplémentaires, le mercredi. Le choix de jour et d'heure nous a paru intéressant pour les jeunes.

Toutes ces tâches entrainent naturellement un surcroit de travail que l'équipe aimerait pouvoir partager avec d'autres. Donc, bienvenue aux personnes, qui pourraient consacrer quelques heures aux permanences et assurer le prêt. Pour cela, il suffit de passer à la bibliothèque ou de contacter par téléphone mesdames Aupol: 74-04-23-84 ou Dufournet: 74-69-13-04

1990, pourra-t-il voir surgir : "Villié et son passé". Ce pourrait être le thème de la prochaine exposition. Cela sera possible, dans la mesure où chacun voudra se mobiliser pour faire quelques recherches : remettre à jour des méthodes anciennes de travail, des métiers disparus ; montrer des objets qui sont aujourd'hui révolus ; retirer de la poussière des greniers, des photos vêtements et objets.

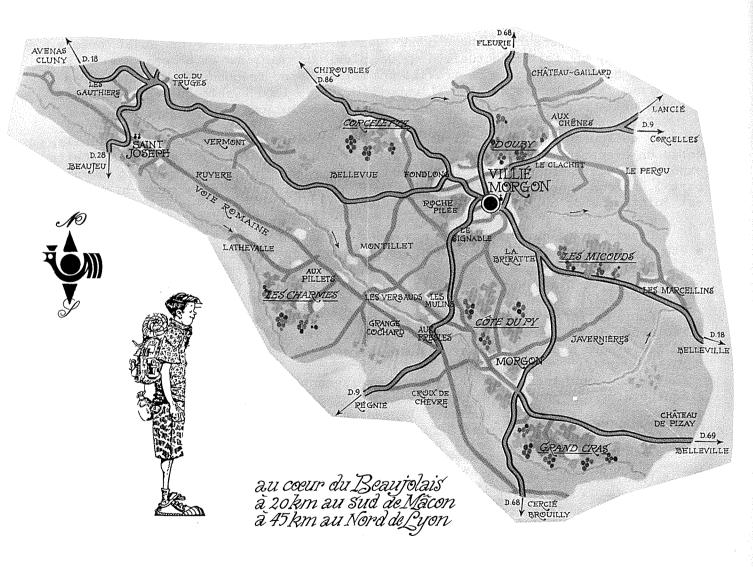
En un mot, nous voudrions essayer de porter à la connaissance de tous "le temps heureux d'hier" l'instant d'une exposition. Si vous êtes d'accord pour nous aider : contacte z ou venez voir à la bibliothèque mesdames Aupol et Dufournet.

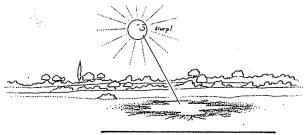
18h30
18h00
12h00

VILLIE_MORGON, SENTIERS PEDESTRES

L'ACCUEIL DES TOURISTES ÉTANT UN POINT IMPORTANT POUR UNE COMMUNE COMME VILLIÉ-MORGON, NOUS RENOUVELONS NOTRE APPEL AUX BONNES VOLONTÉS POUR CONSTITUER UNE ÉQUIPE CHARGÉE DE REPÉRER ET BALISER DES SENTIERS PÉDESTRES.

POUR LES PERSONNES INTÉRESSÉES, S'ADRESSER À LA MAIRIE.





CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 1990

:	DATE :	NATURE	ORGANISATEURS :	LIEU
			•	
•	JANVIER :		:	
•	SAM 6 :	PASSAGE FLAMBEAU :	CLASSES EN "9" :	SALLE DES FETES
:	DIM /	SAINTE-CECILE :	FANFARE : C.A.T.M.	SALLE DES FETES
:	SAM 13 :	GALETTE DES ROIS :	C.A.T.M. :	SALLE DES FETES
:		CONCOURS EXPOS. VINS:	SYNDICAT VITICOLE :	CAVEAU
:	DIM 14 :	LOTO	SOU DES ECOLES : SYNDICAT VITICOLE :	SALLE DES FETES
:	SAM 20 :	ST VINCENT :	SYNDICAT VITICOLE :	CAVEAU
:	:	CONCOURS DE TAROT :	FOOT-BALL CLUB U.N.R.P.A. CLASSES EN "O" FANFARE	SALLE DES FETES
•	DIM 21	LOTO (OPTION)	II N R P A	SALLE DES FETTES
:	SAM 27 :	COTPER	CIACCEC EN "O"	CAMEAN
•	DIM 28	JOHO .	CHASSES EN C .	CAVEAU
:	DIM 28 :	LOTO:	FANFARE :	SALLE DES FETES
:		• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •	• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •	• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •
:	SAM 3 :	:	:	s,
:	DIM 4	BAL COSTUME :	SOU DES ECOLES :	SALLE DES FETES
:	SAM 10 :	BAL (OPTION)	ASSOCIATION PARENTS :	SALLE DES FETES
•	DIM 11	CONCOURS DE TAROT :	COMITE CYCLISTE :	SALLE DES FETES
•	SAM 17 :	SOTREE	MATSON FAMILIALE .	SALLE DES FETTES
:	DIM 18	LOTO	COMTTE D'ENTENTE :	CALLE DEC FETEC
:	DIM IO	DAL OU COTREE	SOU DES ECOLES ASSOCIATION PARENTS COMITE CYCLISTE MAISON FAMILIALE COMITE D'ENTRAIDE COMITE DE JUMELAGE	CALLE DEC FEMEC
•	SAM 24 :	DAL OU SOIREE :	COMITE DE JUMELAGE :	SAULE DES FETES
:	DIM 25 :	•	C.C.A.B. : ECOLE ST JOSEPH :	
:	LUN 26 :	SPECTACLE SCOLAIRE :	C.C.A.B.	SALLE DES FETES
:	MAR 27 :	CONCOURS DE BELOTE :	ECOLE ST JOSEPH :	ECOLE ST JOSEPH
:	MARS :	:		
:	SAM 3	RETRAITE FLAMBEAUX :	CLASSES EN "O" : CLASSES EN "O" :	SALLE DES FETES
:	DTM 4	FETE DES CLASSES :	CLASSES EN "O" :	SALLE DES FETES
	SAM 10	SPECTACLE (OPTION)	FOYER SOCIO-EDUCATIF:	SALLE DES FETTES
:			SOCIETE DE BOULES :	
•		CHALLENGE M. LARGE :	SOCIETE DE BOOMES .	BOOLODKOME
•		CHALLENGE M. LARGE :	•	
	SAM 17 :	•		
	DIM 18 :	•	C.C.A.B. : SOCIETE DE BASKET :	
:	MAR 20 :	SPECTACLE :	C.C.A.B. :	SALLE DES FETES
:	SAM 24 :	ELIMINATOIRE COUPE :	SOCIETE DE BASKET :	SALLE DES SPORTS
:	DIM 25 :	DU BEAUJOLAIS :	" :	SALLE DES SPORTS
:	SAM 31 :	•	:	
:	AVRIL :		:	
	DTM 1 .	•	•	
•	SAM 7	CONCERT DE DEINTEMPS	FANFARE : SOCIETE DE BOULES :	כאווד חדכ בביידכ
:	DAM /	CUNITENCE A TABLE .	COCTEME DE DOUIEC .	DOULODDONE
•	DIM 0	CHALLENGE A. LARGE :	SOCIETE DE BOOLES :	BOOLODKOME
:	SAM 14 :	•	:	
:	DIM 15 :	•	:	
:	SAM 21 :	:	:	
:	DIM 22 :	•	:	
:	SAM 28 :	TOURNOI VETERANS :	SOCIETE DE BASKET : ASSOCIATION PARENTS :	SALLE DES SPORTS
:		BAL (OPTION) :	ASSOCIATION PARENTS:	SALLE DES FETES
:	DIM 29	•	•	
•	MAT :	•	•	
:	MλD 1 •	TOTIONOT TETINES	COCTEME DE BACKEM	פאווד חדפ פסרסיים
:	CAM E	CEMT-MADAMION .	SOCIETE DE BASKET .	CALLE DES SPORTS
•	SAM 5	SEMI-MAKATHUN :	0.0.0.1.	SALLE DES FETES
:		RENCONTRE BOULES :	SOCIETE DE BASKET : U.C.O.L. : SOCIETE DE BOULES :	ROOFONKOWE
•	•	ATHRE CHIKOODHES .	•	
:	DIM 6 :	FETE DE LA TERRE :	PARTI COMMUNISTE :	SALLE DES FETES
:	MAR 8 :	CEREMONIE 8 MAI :	MUNICIPALITE :	
:	SAM 12 :	VOGUE DE MORGON :	MORGONNIERS :	MORGON
:		CHALLENGE J.C.RUET :	SOCIETE DE BOULES :	BOULODROME
:	DIM 13 ·	VOGUE DE MORGON .	SOCIETE DE BOULES : MORGONNIERS :	MORGON
:	SAM 19 .	SAINTE BARRE .	SAPEURS-POMPIERS :	SALLE DES EFTES
:	omi is	CUNCUIDS DE DEMYNOTE.	CONSEIL PAR.D'ELEVES:	BUILUDDOME
•	•	CONCOOKS DE LEIMIONE:	COMPETH LWW. D ENEARD:	DOUDDROHE
			•	

•			
: MAI (SUITE))	- 14 -	•
: DIM 20	<u>·</u>		:
: SAM 26			:
	: TOURNOI DE BASKET	SOCTETE DE BASKET	SALLE DES SPORTS
: JUIN	•		
: SAM 2	•	•	
: DIM 3	•		•
	: CHALLENGE BOULES	SOCTETE DE BOILES	BOULODROME
	: TETE A TETE	DOCIETE DE DOCUEDO .	BOOBODKOIIE :
•	: TOURNOI DE FOOT	FOOT-BALL CLIE	STADE DE CORCELLES
•	: DEBUTANTS	FOOT-BAHH CHOB	STADE DE CONCEDES :
•	. DEBUIANTS .	<i>C</i> 3 m M	כאוום חבכ בבחבכ
. DTV 10	: SOIREE PRIVEE : TOURNOI FOOT SENIORS:	C.A.T.M.	SWITE DE CODCELLES
: DIM 10	: TOURNOI FOOT SENIORS:	FOOT-BALL CLUB	STADE DE CORCELLES :
	: KERMESSE	S.C.I.DE ST JOSEPH :	ST JUSEPH
: SAM 16	:		
: DIM 17	: FETE SCOLAIRE	SOU DES ECOLES :	SALLE DES FETES :
	: CONCOURS DE PETANQUE:	ANCIENS MARINS :	BOULODROME :
	: TOURNOI DE TENNIS :		SALLE DES SPORTS :
	: INTERNE 23/6 AU 1/7 :		
	: CHALLENGE INTER-REG :		
	: TROPHEE P.JOMAIN :	SOCIETE DE BOULES :	BOULODROME :
: JUILLET			:
	: BANQUET DES ANCIENS :		
			SALLE DES FETES :
	: CONCOURS DE PETANQUE:	COMITE D'ENTRAIDE :	BOULODROME :
:	: (OPTION)		· •
: VEND 13	: FETE DES MULINS :		HAMEAU DES MULINS :
:	:	MULINS :	•
: SAM 14	: BUT D'HONNEUR :	SOCIETE DE BOULES :	BOULODROME :
:	: CEREMONIE 14 JUILLET:	MUNICIPALITE :	
: DIM 15	:		
: SAM 21	: VOYAGE ANNUEL :	SOCIETE DE BOULES :	
:	: CONCOURS DE PETANQUE:	ECOLE DE ST JOSEPH :	ST JOSEPH :
: DIM 22	:	•	
	: CONCOURS DE PETANQUE:	SOCIETE DE PECHE :	BOULODROME :
: DIM 29	:	•	
: AOUT	:		
	: CONCOURS DE BOULES :	SAPEURS POMPIERS :	BOULODROME :
	: CONCOURS DE BOULES :		BOULODROME :
	: DES CLASSES	:	기 : 1 : 1 : 1 : 1 : 1 : 1 : 1 : 1 : 1 :
	: CONCOURS DE PETANQUE:	CLASSE 77	BOULODROME :
	: CONCOURS DE PETANQUE:		
		A.C.A.V.	:
	: GRAND PRIX CYCLISTE :		· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·
	· CRIL MORGON	•	÷
	: VOGUE	A.C.A.V.	
	: CONCOURS DE BOULES	SOCIETE DE BOULES	BOULODROME :
	: DU CRU MORGON		•
•	: CONCOURS DE PETANQUE	COMITE CYCLISTE	BOULODROME :
: SAM 18	· ·	•	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·
: DIM 19	•	•	:
	: CONCOURS DE PETANQUE	FOOT-BALL CLUB	BOULODROME :
	: CHALLENGE A. PASSOT		BOULODROME :
: DIM 26	· OHNELLIOU A.IADDOI		
: SEPTEMBRE	•	•	
SAM 1	: BAL	ASSOCIATION PARENTS	SALLE DES FETES
: DIM 2	• • • • • • •		
: DIM 2 : SAM 8	•	•	•
: DIM 9	•	•	• • • • • • • • • • • • • • • • • • •
: DIM 9	• Shares in	•	
	•	•	•
: DIM 16	•		
: SAM 22	:		•
: DIM 23	<u>.</u>	:	•
: SAM 29		•	
: DIM 30	<u>:</u>	•	•
:	•	•	•
	·		

•	:	•	:
:	•	:	:
: OCTOBRE	:	• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •	:
: SAM 6	•	:	:
: DIM 7	:	•	:
: SAM 13	:	•	:
: DIM 14	:	•	:
: SAM 20	:	•	:
: DIM 21	:	•	:
: SAM 27	:	•	:
: DIM 28	:	•	:
: NOVEMBRE		•	•
: SAM 3	: SOIREE	: FOOT-BALL CLUB	: CAVEAU
:	: 10ème ANNIVERSAIRE	•	•
: DIM 4		•	•
: SAM 10	•	•	•
: DIM 11	: PRESENTAT.CRU MORGON	· CANDICAM ATMICOLE	: CAVEAU
• 2111 11	: EXPOSITION		: SALLE DES REUNIONS
•			
•	: CEREMONIE 11 NOVEMB.:		: RUES DU VILLAGE
•			
	: EXPOSITION :	: A.C.A.V. : PARTI COMMUNISTE	: SALLE DES FETES
	• PINID		
•	: TOURNOI TIR A L'ARC		: SALLE DES SPORTS
. 6334 47		: VILLIATONNE	•
: SAM 17	: BAL	: ASSOCIATION PARENTS	: SALLE DES FETES
: DIM 18	•		•
: VEN 23	: CONCOURS DE BELOTE :	: PARENTS D'ELEVES	: SALLE DES FETES
: SAM 24	:		•
: DIM 25	:	:	•
: DECEMBRE	: :	• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •	•
: SAM 1	:	1	•
: DIM 2	:	:	
: SAM 8	: SOIREE CHOUCROUTE :	SOU DES ECOLES	: CAVEAU
: DIM 9	: LOTO	DONNEURS DE SANG	: SALLE DES FETES
: VEN 14	: ARBRE DE NOEL :	ECOLE DE ST JOSEPH	ECOLE DE ST JOSEPH
: SAM 15	:	:	
: DIM 16	: LOTO	COMITE D'ENTRAIDE	SALLE DES FETES
: MER 19	: ARBRE DE NOEL		: SALLE DES FETES
: SAM 22	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·		
: DIM 23	: CHALLENGE C. GRAND :	SOCIETE DE TENNIS	: SALLE DES SPORTS
: SAM 29	: BAL :		: SALLE DES FETES
: DIM 30	• • • •	CHIQUE FORFIERS	. PHUTE DES LEIES
· Dim 50	•	•	•

^{*} Les réunions du CERCLE DE LA BUTINIERE ont lieu le dernier JEUDI de chaque nois à la SALLE DES FETES et le deuxième MARDI de chaque mois à la SALLE DES REUNIONS sauf en septembre.

^{*} Les réunions du COMITE D'ENTRAIDE ont lieu le premier JEUDI de chaque mois à la SALLE DES SOCIETES.

^{*} Les cours de YOGA ont lieu le MARDI APRES-MIDI à la SALLE DES FETES.

^{*} Le PERCEPTEUR tient sa permanence le deuxième JEUDI de chaque mois à la SALLE DES REUNIONS.

^{*} La CAISSE DE MUTALITE SOCIALE AGRICOLE DU RHONE tient sa permanence le troisième JEUDI de chaque mois au CENTRE MEDICO-SOCIAL.

F0000

BICENTENAIRE
DE LA REVOLUTION FRANCAISE

Villié - Morgon 1789 1989

MIGNOT DE BUSSY INCIDENT AU CHÂTEAU (dossier 1)

CE DOSSIER FAIT PARTIE DE L'EXPOSITION SUR LA RÉVOLUTION FRANÇAISE QUE LES ANIMATRICES DE LA BIBLIOTHÉQUE VOUS ONT PROPOSÉE ENTRE LE 30 MAI ET LE 11 JUIN DERNIER, POUR CEUX QUI ONT VISITÉ CETTE EXPOSITION CE SERA L'OCCASION DE SE REMÉMORER CET ÉVÈNEMENT, POUR LES AUTRES, CE SERA LA DÉCOUVERTE D'UN MOMENT HISTORIQUE QUI S'EST DÉROULÉ DANS NOTRE COMMUNE DU 16 AU 26 OCTOBRE 1790.

CE DOCUMENT A PU ÊTRE RÉALISÉ GRÂCE À :

UN DOSSIER CONSTITUÉ PAR MONSIEUR L. SAVOYE, À PARTIR DE DOCUMENTS DES ARCHIVES NATIONALES ET QU'IL NOUS A AIMABLEMENT COMMUNIQUÉ,

UN LIVRE SUR VILLIÉ-MORGON : "AUJOURD'HUI, HIER "DE MADAME M-L.A. ODIN MONSIEUR J. CALOT QUI A MIS À NOTRE DISPOSITION UNE

PARTIE DE SA COLLECTION DE LIVRES SUR LES ARMES

LA COLLABORATION DE F. DUFOURNET ET M. BOURGEOIS POUR LA RÉALISATION DU GRAPHISME ET DE LA PEINTURE DU CHÂTEAU.

DANS LE PROCHAIN BULLETIN, NOUS VOUS PROPOSERONS UN DOSSIER DANS LEQUEL VOUS TROUVEREZ QUELQUES EXTRAITS DES REGISTRES DES DÉLIBÉRATIONS DE L'ASSEMBLÉE MUNICIPALE DE VILLIÉ ENTRE 1788 ET 1790.

En consultation à la bibliothéque :
- le dossier des archives nationales

- Villié-Morgon, Aujourd'hui, Hier de M-L. A. Odin

ACTE DE BAPTEME

ANTHOINE, FRANÇOIS, AIMEE, MARIE FILS DE MESSIRE MIGNOT DE BUSSY, CHEVALIER DE L'ORDRE ROYAL DE ST LOUIS, CHEVALIER SEIGNEUR DE BUSSY ET DE CHATELARD ET AUTRE PLACE ET DE DAME DAME ANTHOINETTE, NICOLE DE BUSSIERES, NE LE DIXIEME SEPTEMBRE ET A ÉTÉ BAPTISE LE DOIYIEME SEPTEMBRE MIL SEPT CENT CINQUANTE CINQ DANS L'EGLISE DE LANCIE PAR MOY CURÉ SOUSSIGNÉ. LE PARRAIN A ÉTÉ MESSIRE ANTHOINE, FRANÇOIS MIGNOT DE BUSSY, DOYEN..... LA MARRAINE A ÉTÉ DEMOISELLE MARIE, MARGUERITE DE MINARDIERE FILLE DE MESSIRE CLAUDE VALENCE DE MINARDIERE, BALLY D'ÉPÉE DU ROUANAIS EN PRÉSENCE DE MESSIRE GABRIEL GRAND, CURE DE JULIENAS ET DE MESSIRE JOSEPH TURIN VICAIRE À JULIENAS ET DE DEMOISELLE MARIE DE BUSSY SOEUR DU BAPTISÉ QUI ONT TOUS SIGNÉ.

(SUIVENT LES SIGNATURES DES DIFFERENTES PERSONNES)

"original de l'acte de baptème"

authorne francos armer maries de lis à massis l'as ou sugart de Party chanales de l'astre l'as our clement se seguent de Daughy et de Clateland le carreplace de de dans la marie se se se sugart le de de l'astre de l'ambient l'and l'an

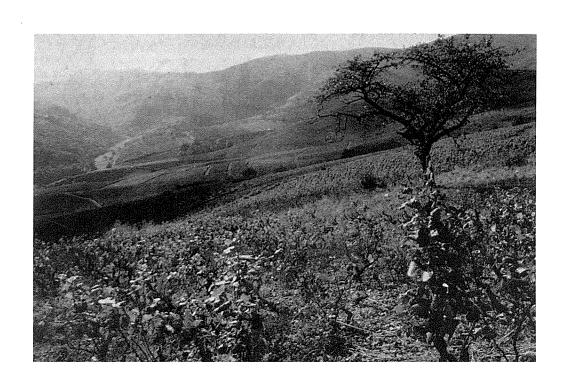
** POSSESSION DE LA FAMILLE MIGNOT DE BUSSY AU MOMENT DE LA REVOLUTION **

LES TERRES DE FONTCRENNE COMPRENAIENT :

- 243 PRES
- 525 BOIS
- 25 EXPLOITATIONS

CES DIFFÉRENTS DOMAINES SE SITUAIENT :

- * 1 Aux Gaudets
- * 2 A VILLIERS
- * 3 A ROCHE PILLET
- * 1 AU PERROUX
- * 1 AU LIEU DIT " DES VIGNES"
- * 4 AU DÉSERT
- * 2 À RONZIÈRES
- * 6 AU PY
- * 2 A MORGON
- * 1 AU VERSAUTS
- * 1 AU VACHATS
- * 1 A CORCELETTE.



MIGNOT DE BUSSY

* 1755-1804 *

10	SEPTEMBRE	1755	NAISSANCE DE ANTHOINE, FRANÇOIS, AIMÉE, MARIE
12	SEPTEMBRE	1755	BAPTÈME D'ANTHOINE EN L'ÉGLISE DE LANCIÉ
6	NOVEMBRE	1771	PAR BREVET, MIGNOT DE BUSSY EST SOUS-LIEUTENANT AUX CARABINIERS DE M. LE COMTE DE PROVENCE
28	FÉVRIER	1778	ATTACHÉ EN QUALITÉ DE CAPITAINE DU RÉGIMENT DE LORRAINE-DRAGONS
ler	DÉCEMBRE	1780	MARIAGE AVEC CHARLOTTE DE FENOYL
24	AOÛT	1787	NAISSANCE D'UN FILS : ANTOINE-CHARLES, AIMÉE
29	AOÛT	1788	IL REÇOIT LE TITRE DE CÔMIE DE BUSSY, EN RÉCOM- PENSE DE SES SERVICES MILITAIRES (IL SERT CHAQUE ANNÉE 3 MOIS SANS APPOINTEMENT)
17	OCTOBRE	1790	PERQUISITION AU CHÂTEAU DE VILLIER *
17 AU 26	OCTOBRE	1790	TRANSFERT À MACON, ARRESTATION, PUIS EMPRISON- NEMENT À PARIS À L'ABBAYE DE ST. GERMAIN DES PRÈS
8	JANVIER	1791	LIBÉRATION DE MIGNOT DE BUSSY
À COMPTER	DU 1ER AOÛT	1791	VENTES AUX ENCHÈRES DES DIFFÉRENTES TERRES DE LA FAMILLE MIGNOT DE BUSSY
DE NOVE	MBRE 1791 A	1795	IL REJOINT EN ALLEMAGNE L'ARMÉE DE CONDÉ EN PASSANT PAR LA SUISSE, CONSTITUTION D'UN CORPS-FRANCS : CONTINGENT MILITAIRE DE L'EMPIRE
27	AOÛT	1797	IL EST NOMMÉ MARÉCHAL DE CAMP
		1798	FORMATION D'UN RÉGIMENT À CHEVAL BUSSY EN EST LE CHEF, CE SONT "LES CHASSEURS À CHEVAL DE BUSSY"
	1799 -	-1800	IL DIRIGE LES CAMPAGNES EN QUALITÉ DE GÉNÉRAL MAJOR, PUIS LE RÉGIMENT EST DISSOUS, A TITRE DE COMPENSATION, IL REÇOIT LA PROPRIÉTÉ DE DEUX RÉGIMENTS
18 /	Т 00 г	1801	IL REÇOIT LA CROIX DE STE MARIE-THÉRÈSE, EST INTÉGRÉ À LA HAUTE NOBLESSE AUTRICHIENNE ET S'ÉTABLIT À VIENNE ET À NEUTENSTEIN
21 M	1ARS	1804	IL MEURT SUBITEMENT À KRENSIR EN AUTRICHE, ÂGÉ DE 49 ANS

^{*} Il y a 200 ans, VILLIE qui n'était pas encore Villié-Morgon, avait plusieurs orthographes: Villié, Villiers, Villier

1789 - 1790

*** UNE AGITATION CONTRE-REVOLUTIONNAIRE SE MANIFESTE EN FRANCE ***

ELLE ÉMANE ESSENTIELLEMENT DES EMIGRES. DEPUIS QUELQUES
TEMPS, UN PROJET DE RETABLISSEMENT DE L'ANCIEN REGIME SE TRAME,
LE "PLAN LANGUEDOC" ET LE "PLAN LYON" DOIVENT FAIRE DE
QUELQUES VILLES, LES CITADELLES DU ROYALISME, (RÉF, HACHETTE).

*** DES RUMEURS NAISSENT..... ***

A LYON, UNE TENTATIVE S'ORGANISE LE PRINCIPAL INSTIGATEUR DES TROUBLES : IMBERT-COLOMES, ANCIEN ECHEVIN DE LA VILLE, ENTRETIENT DES RELATIONS AVEC DES EMIGRES DE TURIN RÉUNIS AUTOUR DU COMTE D'ARTOIS. CES CONSPIRATEURS VEULENT SOULEVER LE PAYS CONTRE LE NOUVEAU REGIME.

*** EN PROVINCE ***

- -- LE PRINCE DE CONDE ENVISAGE DE PÉNÉTRER EN LANGUEDOC PAR LE PONT ST. ESPRIT. LES MECONTENTS DU CAMP DE GALLES (JALÈS), DE CARPENTRAS LES REJOIGNENT.ILS PENSENT S'EMPARER DU PORT DE CETTE (SÈTE) ET AUTRES VILLES -- 40,000 HOMMES SONT PRÉVUS-
- -- LE COMTE D'ARTOIS DOIT ENTRER PAR LE PONT DE BEAUVOISIN, -- 30,000 HOMMES SONT PRÉVUS --

LES VOLONTAIRES SONT CHOISIS SURTOUT PARMI LES GENDARMES, LES GARDES DU CORPS DU ROI ET AUTRES PRINCES.

** ORIGINE DE L'INCIDENT DU CHATEAU DE VILLIERS **

VALENCE OCTOBRE 1790

- -- LE 12, UN CITOYEN-PATRIOTE A APPRIS QUE DEUX JEUNES GENS SE FAISAIENT FAIRE DES UNIFORMES AUX COULEURS SUSPECTES. IL EN AVERTIT LES AUTORITES. DUPUYS, TAILLEUR À VALENCE, CONFIRME QU'IL À CONFECTIONNÉ DES UNIFORMES, LE SECRET LUI AVAIT ÉTÉ DEMANDÉ.
- -- PLUSIEURS JEUNES GENS PASSENT DANS LA VILLE DANS CETTE TENUE,
- -- DES GARDES DU CORPS & DES GARDES D'ARTOIS DES ENVIRONS, SE MONTRENT EN PUBLIC AVEC COSTUMES À BAUDRIERS,
- -- D. BON, FILS D'UN ANCIEN JUGE DE LA COMMISSION & BELEIN, FILS D'UN COMMIS AUX PÉAGES SONT PARTIS DE NUIT, ILS SONT ARMÉS,
- -- GIVIER, GENDARME, FILS D'UN OFFICIER DE LA SENECHAUSSEE DE LYON, S'OCCUPE D'ENRÔLEMENT DEPUIS LE MOIS DE JUILLET.

LES SIEURS BON & BELEIN SONT EN MARCHE POUR SE RENDRE AU CHÂTEAU DE BOURBON-BUSSY PRÈS DE L'ANCIE EN BEAUJOLAIS. LÀ, ARMÉS DE PIED-EN-CAP, EN TRAVERSANT LA SAONE À ARCIAT OU À MUR "LES PONTIERS" SONT D'ACCORD. ILS DOIVENT AU NOMBRE DE 200 REJOINDRE LA GARNISON DE BESANSON, PROTÉGÉS PAR 62 BRIGADES DE LA MARECHAUSSEE, SUR LEUR CHEMIN, ILS DOIVENT ESSAYER DE FORCER LES GARDES NATIONALES À SE JOINDRE À EUX, ILS SERONT:

** LES VOLONTAIRES DE BOURBON-BUSSY **

CE RASSEMBLEMENT SERA PLACÉ SOUS LES ORDRES DE M. DANTICHAMPS

UNIFORME

HABIT VERT, COLLET ROUGE, PATTES A TROIS POINTATS & DOUBLURE ROUGE, BOUTONS JAUNES AVEC FLEUR DE LYS AU MILIEU AIGUILLETTE EN OR, PLUMET BLANC.

PROJET

** SE RENDRE A PARIS POUR ENLEVER LE ROI **
ET DISSOUDRE L'ASSEMBLEE NATIONALE AVEC UN
CORPS D'ARMEE DE 40 000 HOMMES

REMUNERATION

A UNE CERTAINE DISTANCE DE LEUR DÉPART : - 600 LIVRES
A LA FIN DE L'EXPÉDITION, ILS SERONTS FAITS : - GARDES D'ARTOIS OU

- RENVOYÉS AVEC 12 000 LIVRES.

COMPTE TENU DE CES INDICATIONS, "UNE PETITION-EXPRESSE" EST ADRESSÉE AUX OFFICIERS DE LA GARDE NATIONALE DES MUNICIPALES DE LYON, CHALON, MACON, BESANSON & AUTRES VILLES POUR LES AVERTIR.

16 OCTOBRE AU MATIN

** DES RECEPTION DE CES DOCUMENTS A MACON **

CONVOCATION DU CONSEIL GENERAL, SALLE DE L'HOTEL DE VILLE

ETAIENT PRÉSENTS :

- SEPT OFFICIERS MUNICIPAUX,

- LE SUBSTITUT DU PROCUREUR DE LA COMMUNE,

- SEIZE NOTABLES.

ATTENDU QUE LE CONSEIL VIENT D'ÊTRE INFORMÉ QUE :

"LE CY-DEVANT CHÂTEAU DE VILLIERS RENFERME UNE GARDE DE 20 À 30 PERSONNES, PORTANT DIFFÉRENTS UNIFORMES, DU NOMBRE DES QUELLES QUELQUES UNES PORTENT CELUI DE LA MARECHAUSSEE "IL A ÉTÉ ARRÉTÉ QUE LES DITS SIEURS THOMAS & TERREL SONT CHARGÉS DE LA PERQUISITION".

** LA DECISION DE SE RENDRE AUX CHATEAUX DE VILLIERS & LANCIE EST PRISE **

"IL FAUT VÉRIFIER S'IL NE S'Y TROUVE PAS DE CANONS OU ARMES A FEU-EN GRANDE QUANTITÉ ET VERIFIER DANS LES APPARTEMENTS, S'IL NE S'Y TROUVE PAS D'HABITS UNIFORMES, TELS QU'ILS SONT DÉSIGNÉS DANS LA DÉLIBÉRATION ET AUTRES OBJETS..... QUI INDIQUENT LE SIEUR BUSSY COMME COMPLICE DE LA CONTRE-RÉVOLUTION". *** LES SIEURS THOMAS & TERREL, OFFICIERS MUNICIPAUX, DEMEURENT AUTORISÉS À REQUÉRIR LES TROUPES
DE LIGNE ET LA MARÉCHAUSSÉE POUR L'ENTIÈRE EXÉCUTION DE CES DÉMARCHES, S'ILS LE JUGENT UTILE

16 OCTOBRE 11H.30 DU SOIR

** ON PROCEDE A LA FORMATION DE PLUSIEURS DETACHEMENTS **

POUR SE RENDRE AU CHATEAU

- MACON -

200 HOMMES DE LA GARDE NATIONALE COMMANDÉS PAR CHAPUYS, AIDE-MAJOR

- CRECHE -

10 HOMMES SOUS LE COMMANDEMENT D'UN OFFICIER PROCÈDERONT À DES VÉRIFICATIONS DU CHÂTEAU DE CE LIEU ET ENVIRON 20 HOMMES DE LA PAROISSE COMMANDÉS PAR M. SORBIER, BOURGEOIS SE JOINDRONT À CEUX DE MACON.

- ROMANECHE -

ENVIRON 20 HOMMES, COMMANDÉS PAR LE SIEUR GOUI, COMMANDANT DE LA GARDE NATIONALE, AVEC SAMBIN, MAIRE ET SIEUR PONT DE VAUX, PROCUREUR DE LA COMMUNE SE JOI-GNENT AUX DEUX AUTRES DÉTACHEMENTS.

** IL A ÉTÉ ARRÉTÉ QUE LES SIEURS THOMAS & TERREL, AINSI QUE LES OFFICIERS DE LA GARDE NATIONALE, NÉANMOINS SOUS LA SURVEILLANCE DE THOMAS & TERREL, DEMEURENT AUTORISÉS À DÉPLOYER LA FORCE DES ARMÉES EN CAS DE RÉSISTANCE **.

** ARRIVEE AU BOURG DE VILLIERS **

17 OCTOBRE 5H.30 DU MATIN

CONVOCATION DU CORPS MUNICIPAL.

ETAIENT PRÉSENTS : - QUATRE OFFICIERS MUNICIPAUX : - PILET JEAN,

- TERREL BENOIT,

- TERREL CLAUDE,

- GAILLETON CLAUDE,

- LE PROCUREUR DE LA COMMUNE : - MALACHARD ETIENNE.

LE CORPS MUNICIPAL PREND CONNAISSANCE DES FAITS, IL DOIT ÊTRE PRÉSENT À LA VISITE ET A LA PERQUISITION À FAIRE CHEZ MONSIEUR BUSSY.

-- 50 HOMMES DE LA GARDE NATIONALE DE VILLIERS S'INTÈGRENT AUX DETACHEMENTS --

** ARRIVEE DEVANT LE CHATEAU **

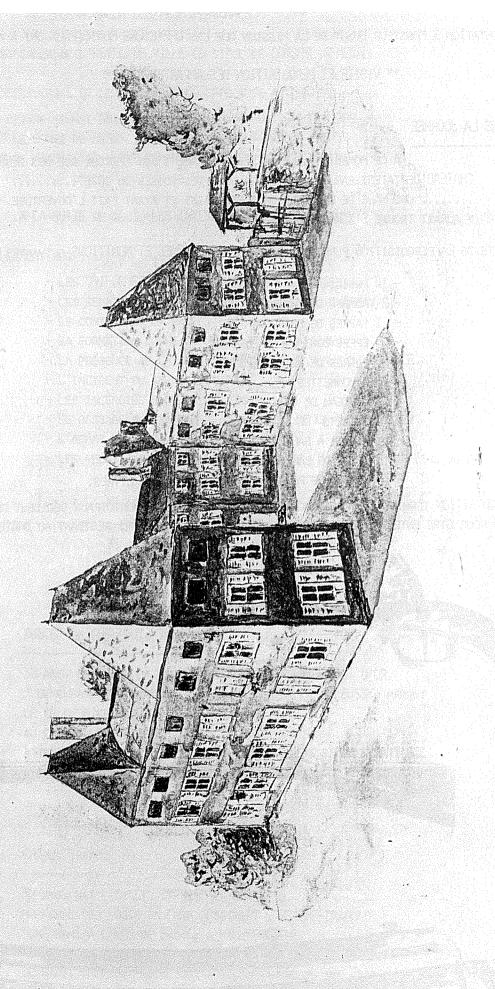
Tous les détachements se seraient rendus " AU DEVANT DU CHATEAU ET L'AURAIENT ENTOURE ". Les officiers municipaux se seraient présentés à la porte.

"AU MEME INSTANT D'UNE FENETRE, M. BUSSY, ARME D'UN FUSIL DOUBLE, LES AURAIT COUCHE EN JOUE, PLUSIEURS PERSONNES AURAIENT ATTESTE AVOIR VU LE FEU DE L'AMORCE, SANS QUE NEANMOINS LE COUP NE SOIT PARTI ".

EGALEMENT DES "GENS DU SIEUR BUSSY, MUNIS D'ARMES A FEU AURAIENT MIS EN JOUE ".

-- POURQUOI CELA ?

"ON AURAIT DIT AU SIEUR BUSSY QU'ON ESCALADAIT LES



Muc Sougers 39

APRÈS PRÉSENTATION À MONSIEUR BUSSY DE LA MISSION QUE LES OFFICIERS MUNICIPAUX ONT À ACCOMPLIR :

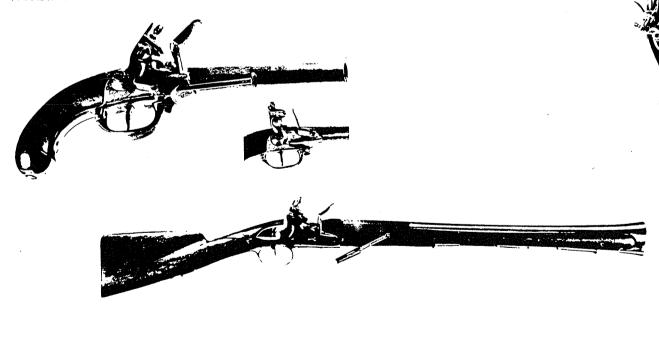
** VISITE ET PERQUISITION DES APPARTEMENTS **

17 OCTOBRE DANS LA JOURNEE.

LA SUITE DE LA PERQUISITION PERMET DE DÉCOUVRIR LES ARMES ET MUNITIONS SUIVANTES :

- 14 FUSILS,
- 2 TROMBES OU FUSILS DE VOITURE,
- 11 SABRES DE DRAGON,
- 9 ÉPÉES DONT UNE D'ENFANT,
- 5 PAIRES DE PETITS PISTOLETS,
- 13 BAYONNETTES,
- 1 COUTEAU DE CHASSE,
- 36 PAQUETS DE CARTOUCHES À BALLES
- 4 MOULES À BALLES,
- 1 BOÎTE DE BALLES COUPÉES,
- 3 BARILS DE POUDRE, SOIT ENVIRON : 82 LIVRES.

LA PERQUISITION TERMINÉE, APRÈS CONCERTATION, LES OFFICIERS MUNICIPAUX DÉCIDENT DE CONDUIRE A MACON POUR ÊTRE ENTENDUS PAR LE CONSEIL GÉNÉRAL, LES PERSONNES RÉSIDANT AU CHÂTEAU.





ARRIVEE A MACON DES NEUF PERSONNES

ELLES SONT CONDUITES SALLE DE L'HOTEL DE VILLE OÙ SIÈGE LE CONSEIL GENERAL

LECTURE : - DU PROCES-VERBAL DE LA PERQUISITION EFFECTUÉE AU CHÂTEAU,

- D'UNE LETTRE SIGNÉE GUILLIN D'AVENAS, DATÉE DU 20 AOÛT 1789 DISANT QUE : "LE COMTE DE BUSSY ET FINISSANT PAR CE P/S : "JE VOUS PRIE DE M'ADRESSER VOTRE RÉPONSE PLACE ST. JEAN. (LETTRE REMISE PAR LE PROCUREUR DE LA PAROISSE DE VILLIER).

A LA SUITE DE QUOI, LES INTERROGATOIRES COMMENÇENT,

ILS PORTENT ESSENTIELLEMENT SUR :

- LES UNIFORMES & ARMES TROUVÉS DANS LE CHÂTEAU.
- LES RELATIONS DES PERSONNES HÉBERGÉES AU CHÂTEAU,
- LE CONTENU DE LA MALLE,
- LA FORMATION D'UNE COMPAGNIE DE VOLONTAIRES,
- LA PRÉSENCE AU CHÂTEAU DE BORY & BLIN VENUS DE VALENCE,
- L'INCIDENT DU SERMENT CIVIQUE,
- LES INCENDIES DANS LA RÉGION,
- LE PASSAGE AU CHÂTEAU DE BRIGADIERS DE LA MARÉCHAUSSÉE,
- L'ACHAT DE TISSU ET D'ACCESSOIRES,
- LES RELATIONS ENTRE LES HABITANTS DE VILLIERS ET LES GENS DU CHÂTEAU

MIGNOT DE BUSSY, ANTOINE.

35 ANS, NÉ À LANCIE, LE 10 SEPTEMBRE 1755. (VOIR L'EXTRAIT DE BAPTÈME & SA BIOGRAPHIE).

DUBOST DE CURTIEUX, JACQUE.

30 ANS, NATIF DE LA PAROISSE DE ST. DIDIER AU MONT D'OR, "DEMEURANT ORDINAIREMENT À VILLIERS CHEZ M. DE BUSSY, PARENT DE CE DERNIER AU CHÂTEAU DEPUIS AOÛT 1789
ATTEND 4 000 LIVRES DE LA VENTE D'UN DOMAINE SITUÉ À LANTIGNE

CHANU, ISAAC.

32 ANS, NATIF DE ST. CYPRIEM-EN-LYONNAIS,
MARÉCHAL DES LOGIS EN CHEF, RÉGIMENT LORRAINE-DRAGONS
DEMEURANT À L'ECU DE FRANCE À VILLEFRANCHE
AU CHÂTEAU DEPUIS ENVIRON 6 SEMAINES.
IL ÉTAIT INTERDIT DE SÉJOUR À VILLEFRANCHE VU SON ÉTAT DE RECRUTEUR.
PORTEUR:

- UNE AUTORISATION DE RECRUTER, ÉTABLIE À BELFORT, LE 7 OCT. 1788
- DIFFÉRENTES LETTRES RELATIVES AU RECRUTEMENT DE TARASCON,
- UNE LETTRE DE BELLEGARDE DU 7 SEPT. 1789

GIVIER DES FONTAINES, ANTOINE

27 ANS, NATIF DE LYON,
ANCIEN GENDARME, COMPAGNIE DU DAUPHIN
RÉSIDANT À GENOUILLIEUX EN DOMBES, CHEZ SON FRÈRE
CONNAIT M. DE BUSSY DEPUIS ENVIRON UN AN,
AU CHÂTEAU DEPUIS 2 MOIS 1/2.

LAUPREZ, SYLVAIN.

47 ANS, NATIF DE BLANC EN BERRY.

ADJUDANT AU RÉGIMENT DE LORRAINE-DRAGONS

JUSTIFICATION DE SON GRADE FAITE PAR UN PASSEPORT DU 10 MAI 1790 DE TARASCON, SIGNÉ DU MARQUIS DE BOISSEUIL

AU CHÂTEAU DEPUIS AOUT 1790

MUZY, CLAUDE.

21 ANS, NATIF DE VILLEFRANCHE, DEMEURANT CHEZ SA MÈRE, VEUVE MUZY, BOURGEOISE À VILLEFRANCHE, AU CHÂTEAU DEPUIS LE MILIEU DE LA SEMAINE DERNIÈRE (5 OU 7 JOURS).

PLATET, JEAN-CLAUDE, LE JEUNE

23 ANS, NATIF DE LA PAROISSE DE VILLIERS

MARCHAND DE VIN
AU CHATEAU DEPUIS MAI 1790.

M. BUSSY, POUR "LUI PROUVER SA RECONNAISSANCE LUI DONNA DES LETTRES
DE RECOMMANDATION POUR PLACER DES VINS À PARIS".

PLATET, CHARLES. (CADET).

PRÈS DE 19 ANS, NATIF DE LA PAROISSE DE VILLIERS, HAMEAU DES GAUDET, COMMERÇANT EN VIN À VILLIERS
COUCHE AU CHÂTEAU " DEPUIS QU'IL A MANQUÉ D'ÊTRE ASSASSINÉ, SOIT DEPUIS "LES FÊTES DE PENTECÔTE DERNIÈRES".

SERVAN, FERREOL, CLAUDE.

22 ANS, NATIF DE LA VIENNE EN DAUPHINE,
OFFICIER AU RÉGIMENT DE MONSIEUR, DRAGON,
SON PASSEPORT DU 3 MAI 1790, EST ÉTABLI AU NOM DE
FRANÇOIS SERVAN DE LITOURNELLE (CETTE ERREUR SERAIT DUE À SON
DOMESTIQUE QU'IL AVAIT CHARGÉ D'ALLER CHERCHER SON PASSEPORT)
A VU L'UNIFORME PORTÉ PAR GIRAUDOT, UN DES GARDES_CHASSE DE MIGNOT
AU CHÂTEAU DEPUIS 2 MOIS ENVIRON

18 OCTOBRE 9H. DU SOIR

ATTENDU QUE DEPUIS LE 17, 6H, DU SOIR, LA SÉANCE DU CONSEIL S'EST TENUE SANS INTERRUPTION, LES DELIBERATIONS SONT RENVOYÉES AU LENDEMAIN.

APRÈS LEUR RÉDACTION, LES EXTRAITS ORIGINAUX DES DIFFÉRENTS PROCES VERBAUX SONT COMMUNIQUÉS AU DIRECTOIRE DU DISTRICT DE MACON ET SUR SON ORDRE ADRESSÉS À L'ASSEMBLEE NATIONALE.

DANS LE MÊME TEMPS

19 OCTOBRE

A VILLIERS -:-:-:-:-

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL EN LA CHAMBRE DU CONSEIL DE L'HOTEL COMMUN

Y ASSISTENT:

- PILLET JEAN BAPTISTE

- GAILLETON CLAUDE

OFFICIERS MUNICIPAUX - TERREL CLAUDE

- TERREL BENOIT

PROCUREUR DE LA COMMUNE - MALACHARD ETIENNE

PILLET JEAN BAPTISTE EST NOMMÉ COMMISSAIRE ILS VONT PROCÉDER À QUELQUES INTERROGATOIRES QUI PORTENT ESSENTIELLEMENT SUR

- * LE VA.ET_VIENT DES PERSONNES AU CHÂTEAU
- * L'ACHAT DES TISSUS
- * LA CONFECTION DES UNIFORMES

ONT SUCCESSIVEMENT ÉTÉ ENTENDUS :

AUDENIS, CLAUDE

33 ANS ENVIRON

MAÎTRE TAILLEUR D'HABITS DEMEURANT

AU BOURG DE VILLIERS

TERREL, JEAN-BAPTISTE, FILS DE TERREL CLAUDE, BOURGEOIS

25 ANS ENVIRON

BEROU, BENOIT

50 ANS ENVIRON

MARCHAND AU BOURG

- 28 -

LACHARME, DOROTHÉE FEMME PARDON,

32 ANS ENVIRON MARCHANDETAILLEUR AU BOURG

PILLET, JACQUELINE, VEUVE DUVERNAY

57 ANS ENVIRON

DUPERRET, PHILIBERT

46 ANS ENVIRON

MARÉCHAL, IL RELATE UNE RENCONTRE FAITE AVEC

LE JARDINIER DU CHÂTEAU

GAUDET, JACQUE

70 ANS ENVIRON

TERREL, CLAUDE (CADET) FILS DE TERREL CLAUDE

24 ANS ENVIRON

RELATE LA MORT PAR BALLE DE DEPARDON

DUCOTE, ANDRÉ

38 ANS ENVIRON

ROUX, FRANÇOIS

26 ANS ENVIRON

CUISINIER AU CHÂTEAU

DEVAUX, CLAUDINE

FEMME DE CHAMBRE AU CHÂTEAU

60 ANS ENVIRON

FIN DES INTERROGATOIRES TENUS À LA CHAMBRE COMMUNE

26 OCTOBRE

DÉCRET DE L'ASSEMBLEE NATIONALE ET ORDRES DU ROI, DE

TRANSFÉRER À PARIS SOUS ESCORTE, LE SIEUR MIGNOT ET

AUTRES PERSONNES.

DU 27 OCTOBRE AU 6 NOVEMBRE

QUELQUES TROUBLES À MACON, FONT QUE LE DÉPART DES 9

PERSONNES EST RETARDÉ.

7 NOVEMBRE AU MATIN

LES DÉTENUS PARTENT POUR PARIS SOUS ESCORTE, CE

TRANSFERT S'EFFECTUE EN VOITURE À CHEVAL AVEC 3 RELAIS :

- MACON/JOIGNY ESCORTE DE CHASSEURS D'ALSACE

- JOIGNY/FONTAINEBLEAU

" D'HAINAULT

- FONTAINEBLEAU/PARIS

8 JANVIER 1791

LECTURE A L'ASSEMBLEE NATIONALE D'UN RAPPORT PAR VOIDEL, LES FAITS DONT ON ACCUSE MIGNOT SONT MINIMISÉS, UN DÉCRET DE CETTE ASSEMBLEE SANCTIONNÉ PAR LE ROI, DÉCLARE LA MISE EN LIBERTÉ DE BUSSY ET CIE DÉTENUS À LA PRISON DE L'ABBAYE DE ST. GERMAIN DES PRÈS.





VIE ASSOCIATIVE & SCOLAIRE

CERCLE DE LA BUTINIÈRE

BUREAU

Président d'Honneur : Mr André GAUTHIER - Maire

Président Fondateur : Mr Paul JOMAIN

Présidente : Mme Lucienne BASSETTI Trésorier : Mr Georges CHAGNY Trésorière adjointe : Mme Anna PERNALON

Secrétaire : Mme Marie-Louise GERMAIN
Organisateur des : Mr Louis BOREAS

voyages

MFMBRFS

Mr Jean-Pierre AUFFRANC - Melle Thérèse SAVOYE Mme Henriette AUCOEUR - Mme Marthe BOREAS Mme Maria DEPARDON - Mme Jeanne GAUTHIER

NOMBRE D'ADHERENTS: 80

NOTRE BUT

- aider, grouper les Ainés, en toute amitié, les distraire, leur procurer des loisirs, venir passer un moment agréable au cercle, briser leur solitude, retrouver le sourire, pour donner le vrai visage des Retraités.

ACTIVITES DE L'ANNEE

- réunion mensuelle dernier jeudi du mois
- réunion de bureau deuxième mardi du mois
- deux voyages repas d'une demi-journée
- un voyage repas d'une journée
- films- conférences causeries
- vente exposition
- promenades pédestres et inter-villages
- prêt de livres

NOUS SERONS TOUJOURS HEUREUX D'ACCUEILLIR DE NOUVEAUX ADHERENTS

HALTE-GARDERIE

Le 1er octobre 1984, naissait la halte-garderie de Villié-Morgon. A ses débuts, elle fut ouverte tous les après-midi et le mercredi toute la journée. Très vite il a fallu changer ces horaires qui ne correspondaient plus à l'attente des parents. Aujourd'hui, elle fonctionne de 8h à 12h et de 13h30 à 18h30. Deux employées accueillent à tour de rôle les enfants de 3 mois à 6 ans aidées de deux T.U.C.

Les enfants de Villié-Morgon sont acceptés en priorité. Nous nous devons aussi de répondre aux besoins des familles des communes environnantes. C'est près de 80 enfants qui sont accueillis dans nos locaux tout au long de l'année.

A ce jour, une participation financière (tarif horaire) des familles est nécessaire pour le bon fonctionnement de la halte-garderie. Diverses subventions sont aussi d'un soutien indispensable :

- la commune de Villié-Morgon - la C.A.F - le Conseil Général - les communes voisines.

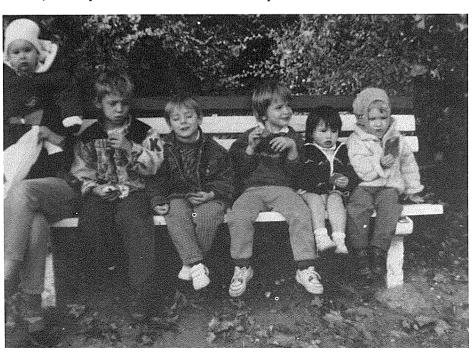
La M.S.A apportera-t-elle aussi un jour son aide pour les enfants du régime agricole ? Malgré ces aides, l'Association de Parents doit organiser plusieurs manifestations dans l'année afin de couvrir les charges sociales qui s'élèvent à environ 10 000F par trimestre. Les faibles bénéfices réalisés au cours de ces manifestations nous permettent de maintenir les deux emplois.

Nous lançons un appel à tous les parents (dont les enfants fréquentent la halte-garderie) pour nous apporter leur soutien dans l'organisation des diverses manifestations ou pour nous soumettre des idées qui mettraient à jour d'autres possibilités de trouver de l'argent.

L'Association de Parents accepte volontiers les dons de jouets, de laine, de vieux tissus... Avec le matériel de récupération, nous avons pu proposer jusqu'alors aux enfants de nombreuses activités manuelles auxquelles viennent s'ajouter les chants, les jeux... La halte-garderie essaie par tous les moyens d'être fidèle à sa vocation.

L'Association de Parents remercie sincèrement les personnes qui par leur bénévolat ou aides diverses lui apportent actuellement leur soutien.

Malgré les nombreuses difficultés auxquelles se heurte la halte-garderie, nous espérons que 1990 sera une bonne année. Pour tous les renseignements supplémentaires, téléphonez au 74-69-13-22 pendant les heures d'ouverture.



CONSEIL DE PARENTS D'ELEVES

Le Conseil de Parents d'Elèves a procédé au renouvellement de son conseil d'administration et a reconduit son bureau :

Président : Michel LONGEPIERRE

Vice-Présidents : Christian RENOUVIER, Jacky LARGE

Secrétaire : Marie-Eliane MICHEL

Secrétaire adjointe : Marie-Antoinette PETIT

Trésorier : Jean-Pierre CHEVALIER

Trésoriers adjoints : Roger DOMINGUEZ, Michel RUET (Morgon)

Lors de son assemblée générale, le Conseil de Parents d'Elèves a salué et souhaité la bienvenue à Monsieur CHEVROLAT, nouveau principal du collège.

- a appris aux parents, avec une grande satisfaction, que le projet de fermeture d'une classe à l'école primaire a été mis en échec et que cette quatrième classe était réouverte.

- a remercié la municipalité pour la création et l'ouverture au mois de janvier de l'école maternelle, ce qui, avec la construction du collège et de la salle des sports, a doté Villié-Morgon d'un grand complexe pédagogique pour nos enfants.

Les grands idéaux de notre Conseil de Parents d'Elèves s'appellent :

- LAICITE : être attaché au respect de tous les individus, quelles que soient leur race, leur religion, leurs idées politiques ou philosophiques.
- GRATUITE : ce qui est à notre avis un facteur d'égalité devant l'éducation.
- la REUSSITE pour tous les jeunes, en agissant pour les créations de classes, pour la diminution des effectifs par classe et pour le remplacement des enseignants (maladie ou stage de formation).

Les financements de notre Conseil de Parents d'Elèves ont été très positifs puisque 7500F ont été redistribués dans nos écoles grâce à nos manifestations (concours de belote et concours de pétanque):

- assurances transports scolaires	1108 F
- projection de films pour Noël	1800 F
- subvention foyer socio-éducatif du collège	1500 F
- achat d'un minifour pour la maternelle	990 F
- achat d'un Kit multi-sportif pour la cour de	
l'école primaire	1313 F
- action sociale	600 F
- coupe championnat UNSS	₂ 80 F
	7591 F

Résultats des élections :

- au Conseil d'Administration du collège :

titulaires: J.LARGE: suppléants: J. MEYRAN
B.PICHET M.J DUPRE
J.M. MELONI J.P CHEVALIER

- au conseil d'Ecole, école primaire :

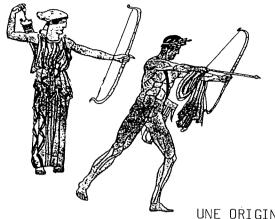
titulaires : M.E MICHEL suppléants : C. RENOUVIER
J. ROLLET M. JAMBON

MULLET M. JA

- au Conseil d'Ecole, école maternelle :

titulaire : G. BELAID suppléant : R.DOMINGUEZ

SUIVEZ... FLECHE VILLIATONNE



TOUR A TOUR ARME DE CHASSE, ARME DE GUERRE ET ARTICLE DE SPORT, L'ARC A JOUE UN ROLE ENORME DANS L'HISTOIRE ET L'EVOLUTION DE L'HUMANITE.

UNE ORIGINE MILLENAIRE

On doit sa naissance à l'homme des cavernes.

Des pointes de silex vieilles de 10 000 ans ont été retrouvées, mais la chasse était la Préoccupation essentielle de nos lointains ancètres. L'arc se perfectionne sous l'Antiquité. Les Dieux de la Grèce Antique l'utilisent volontiers; les Amazones, Apollon, Diane et Cupidon dont les victimes ne se comptent plus.

Au Moyen-Age, l'arc poursuit une longue carrière d'arme de guerre et de chasse. Les exploits plus ou moins légendaires de Robin des Bois sont restés dans les mémoires.

Mais peu après, l'arbalète, les armes à feu finissent par les exclure des champs de bataille.

Désormais, les archers peuvent se consacrer à des activités plus pacifiques.

C'est en 1931 qu'est fondée la Fédération Française de Tir à $L^{\gamma} Arc$.

Bien des choses ont évolué. Les effectifs sont en constante augmentation. Les arcs se sont perfectionnés, le tir s'est diversifié mais pour l'essentiel, l'esprit n'a pas changé.

LES CONCOURS

- 1) Tirs traditionnels:
- a) Beursault : le plus ancien des tirs actuels. A 50 mètres, flèche par flèche dans les deux sens, 40 flèches au total en 20 haltes. Le Beursault a son championnat de France.
 - b) le tir à l'assiette
 - c) le tir à l'oiseau
 - d) le tir du roi : à 50 mètres
 - 2) Tirs modernes : F.I.T.A, Field, Chasse, Biathlon.
 - a) F.I.T.A : c'est le plus important des

concours.

- 90-70-50-30 mètres pour les hommes.
- 70-60-50-30 mètres pour les femmes. discipline olympique depuis 1972.

- b) Field: tir en plein bois et champs, distance inconnue, puis connue entre 6 et 60 mètres.
- c) Chasse: tir instinctif entre 5 et 40 mètres. Distances inconnues.
- d) Biathlon: Dernier né. Ski de fond + tir à l'arc.
- 3) Tir en salle : en hiver 18 et 25 mètres pour tout le monde. ----

Sport de détente et d'adresse, le tir à l'arc constitue une grande et accueillante famille où la volonté de réussir n'altère en rien les liens de l'amitié à l'honneur chez les archers.

Il y a un an à peine, à Villié-Morgon, Jean-Claude et Pascale Humbert tentèrent de promouvoir cette discipline et créèrent "les archers de la grappe Villiatonme". Tout le monde peut s'initier au club.

L' Equipe, qui vous accueillera à ses entraînements les mardi et mercredi de 18h à 20h à la salle des fêtes, se compose comme suit:

Président d'honneur : Martial Vernay

Président

: Jo**ë**l Teyssier

Vice-Président : Jean-Claude Humbert

Secrétaire

: Eliane Mathon

Secrétaire-Adjoint : Robert Duraud Trésorier

: Pascal Humbert

Trésorier-Adjoint

: Pascal Chevillon

NOUS VOUS ATTENDONS NOMBREUX!



UNION DES RETRAITES & DES PERSONNES AGFES

L'Union Nationale des Retraités et des Personnes Agées, section Villié-Morgon, a tenu son assemblée générale le 2 novembre 1989, à la salle d' fêtes en présence de madame Fermey, présidente fédérale, sous la présidence de monsieur Lacoque. La réunion commençait par la remise des timbres-adhésion 1990; 77 fûrent distribués; ensuite on écouta les rapports financier et moral, le compte-rendu du congrès de Chaponost ainsi que les interventions de monsieur Aupol, maire-adjoint, de madame Jacome sur une demande des personnes isolées désirant un système d'alarme à domicile.

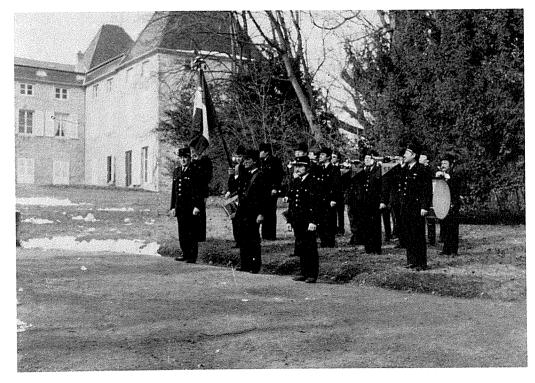
Madame Fermey poursuivit la discussion concernant les retraités et la sécurité sociale: elle souhaite la reconnaissance des droits propres aux conjointes d'exploitants agricoles, et demande à conserver à la " sécurité sociale" son caractère de solidarité nationale qui est le sien depuis 1946 ainsi que le retour aux remboursements à 100% et 80% pour tous les médicaments et traitements.

Il y eut un moment de détente lors de l'évocation de la sortie de "Lamastre et son petit train". Rendez-vous fut pris pour l'année prochaine, le tout se terminant par le verre de l'amitié.

SAPEURS POMPIERS

TOUJOURS PRET A INTERVENIR, NOS SOLDATS DU FEU ONT DU FAIRE FACE A DE NOMBREUSES INTERVENTIONS POUR L'ANNEE 1988 : 54 AU TOTAL

Incendie: habitations 2, voiture 1, cheminée 1,
Accidents de la circulation: routiers 10,
Secours à victimes: malaises 6, personnes en péril 18,
Sorties diverses: fausses alertes 4, inondations 3, sans
interventions 2, nids de guêpes 3,
nettoyage de tuyaux 4.



Des achats de matériels ont été fait cette année : 20 tenues anti-feu Kermel, un aspirateur de mucosités et un poste de radio-téléphone, le tout financé par la Commune et la caisse des Sapeurs pompiers.

Dans la partie
sportive pour la
deuxième année
consécutive, nos
Sapeurs se sont
distingués au
Concours de manoeuvre départemental
des C.P.I (Centre de
Première Intervention)
à St. Foy les Lyon.

Résultats : lère équipe : lère sur 25

Bouland Patrick, Bulliat Noël, Large Raphael

2ème équipe : 2ème sur 25

Bouland Jean-Paul, Monnet Jean-Claude, Desbois Vincent.

Les deux équipes étaient commandées par le sergent Large Alain.

Quatre jours de détente ont permis à nos sapeurs d'aller visiter l'Autriche, le Tyrol, Innsbrunk avec s' Vieille ville, ses monuments historiques, la piste de ski et le tremplin olympique, Salzbourg avec ses mines de sel et Berchtesgaden avec le nid d'aigle d'Hitler. Un voyage qui a été très apprècié de tous et l'on en gardera un bon souvenir.

Depuis le mois d'août, notre camarade Georges Gauthier ayant pris sa retraite, notre effectif diminue. Nous faisons appel aux volontaires qui souhaiteraient devenir pompiers, il suffit de s'inscrire en Mairie ou auprès de monsieur Monnet André.

Quant à notre clique, elle se maintient, mais les anciens s'essoufflent un peu, aussi nous attirons l'attention des familles, si leurs enfants, garçons ou filles, désirent jouer d'un instrument : Prenez contact auprès de monsieur Chavy aux Pillets ou auprès de monsieur Morin Bernard à la salle des sports.



CHORALE «IN VINO MUSICA»

Au printemps, le 15 avril, eut lieu notre maintenant traditionnel concert en l'église de Villié-Morgon.

"IN VINO MUSICA" fut également présent le soir du 14 juillet, pour célèbrer le bicentenaire de la Révolution française par des chants de l'époque.

"IN VINO MUSICA - CHORGEMEINSCHAFT", ce fut l'évenement marquant de cet automne 89.

Les 3, 4 et 5 NOVEMBRE dernier, en effet, nos homologues allemands de SASBACHWALDEN, nous rendaient visite pour un premier concert commun.

Cette prestation eut lieu en l'église de VILLIE-MORGON, où les deux choeurs réunis purent proposer à l'auditoire quelques grands classiques (Nabucco, Hymne à la joie, Ave Maria). Chacune des chorales présenta aussi un échantillon de son propre répertoire.

Soirée : inoubliable pour les spectateurs, notamment, "Prendre un enfant par la main", chanté en français par les choristes-femmes de SASBACHWALDEN, sur fond de guitare-solo, fit quelque peu vibrer ; les larmes étaient au bord de bien des yeux. Inoubliable aussi pour tous les choristes, réunis autour d'une même passion, d'un même élan... et aussi d'une même et bonne table, on le sait, est toujours l'occasion de bien des réjouissances.

Mais rien ne s'arrêta là puisque les 18 et 19 NOVEMBRE, tout le monde se retrouva en un concert-retour à SASBACHWALDEN : ce fut à nouveau une rencontre chaleureuse où les efforts et l'amitié étaient unis, pour le plaisir de tous, choristes et auditeurs. La soirée se poursuivait dans la gaîté et les chants. Tard dans la nuit, l'assemblée portait de nombreux toasts à la santé des deux chorales et de leurs chefs.

CHORGEMEINSCHAFT - IN VINO MUSICA, се fut une merveilleuse



Président d'Honneur : Alexis SERVAGE

Présidente : Yvette AUPOL

Secrétaire : Marie-Antoinette CIMETIERE

Trésorière : Michèle LAUT Archiviste : Félix GAY

Vice-Président Secrétaire-Adjointe : Frédérique LORON

: Roger DUMORD

Trésorière-Adjointe : Elise LABRUYERE

Chef de chorale : Daniel Chambard

A.S.L.V.M._BASKET

Les résultats de la saison dernière ont été dans l'ensemble satisfaisants avec l'équipe des poussins, vainqueurs de la coupe du Beaujolais ainsi que les benjamines et les minimes filles.

Les équipes benjamins, minimes masculins, seniors masculins et les vétérans se sont qualifiées pour cette finale, mais laissent la victoire à leurs adversaires avec tous les honneurs.

En ce qui concerne le championnat UFOLEP, les minimes féminines terminent premières, les benjamines deuxièmes, pour les poussins et les poussines il n'y avait pas de classement mais un très bon comportement de ces deux équipes de jeunes avec de nombreuses victoires. Les autres équipes se sont classées aux places d'honneur.

En ce qui concerne le championnat FFBB départemental, les minimes filles et garçons ainsi que les cadets terminent premiers de leur poule et participent aux phases finales. Les séniors masculins redescendent en honneur à cause d'un manque d'effectif dû aux blessures de 3 joueurs. Les séniors filles jouent en promotion et nous espérons que cette saison nous les verrons accèder à la catégorie supérieure.

Il faut remercier tous les entraîneurs qui se dévouent bénévolement chaque semaine et chaque week-end afin d'assurer de meilleurs résultats.

En plus de tous ces championnats, les traditionnels tournous vétérans, jeunes et séniors regroupent de nombreuses équipes venant du Lyonnais et du Beaujolais. Cette année la société a eu la charge d'organiser les finales départementales UFOLEP. Les demi-finales et finales eurent lieu sur le Beaujolais et le club se devait d'organiser les demi-finales jeunes masculins. Comme vous pouvez le constater, beaucoup de manifestations sportives à l'actif du club.

Nous avons eu également l'organisation de la vogue, avec le bal le samedi soir, la tournée de brioches le dimanche matin, les jeux pour enfants dans le parc.

Nous pouvons remercier tous les participants et plus spécialement les Villäatons qui leur ont réservé le meilleur accueil lors de la tournée de brioches. L'argent recueilli servira aux équipements sportifs, à envoyer des jeunes en stage afin qu'ils se perfectionnent. La pratique d'un sport est un des aspects de l'éducation de la jeune génération.

Pour la saison 89-90, les tournois sont bien-entendu maintenus. Les divers championnats ont repris et 12 équipes se sont engagées.

Nous souhaitons à toutes et à tous une bonne année sportive, que de bons résultats viennent encourager les équipes et grâce à la mise à disposition de la salle des sports que le plus grand nombre d'enfants et d'adultes puissent pratiquer le basket, sport roi en Beaujolais.





FOOTBALL

La saison 88/89 du Football Club de Villié-Morgon a été fertile en évènements : les pupilles sont arrivés en finale de la coupe du Beaujolais à la grande fierté de leurs dirigeants ; les seniors ayant terminé premier de leur poule en 5ème série, sont montés directement en 3ème série, du fait de la suppression de la 5ème série ; l'entente avec le club de Régnié-Durette a, une nouvelle fois, permis à de nombreux jeunes des deux villages de jouer régulièrement à leur niveau. Nous sommes tous unanimes pour encourager cette jeunesse qui s'intéresse au ballon!

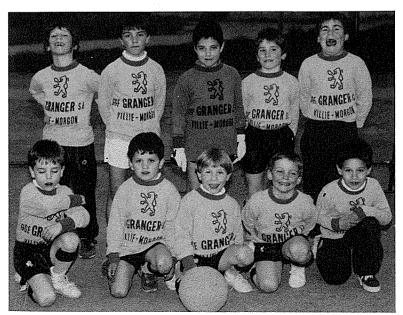


PUPILLES 88/89

saison 89/90 vient débuter et quelques remarques s'imposent : tout d'abord. premiers jeunes au club, il y a de cela 9 ans, ont pris cette année responsabilités au niveau de l'entraînement des débutants. poussins, pupilles leur encadrement au bord terrains le week-end. La vieille garde veille au grain mais voilà qui apporte de l'eau au moulin.

Ensuite, ce sont ces équipes de jeunes qui attirent l'attention par leur effectif croissant. Le club dénombre cette année 16 débutants, 4 poussins, 2 pupilles et 2 minimes. Avec tous ces "Platini en herbe" le football villiaton a de beaux jours devant lui.

Enfin la crédibilité du club n'est désormais plus à remettre en question, en voyant certains parents qui suivent régulièrement leurs enfants, ou des personnes n'hésitant pas à se déplacer à Corcelles pour voir jouer l'équipe fanion.



Mais cette crédibilité a ses limites vis à vis des équipes et villages voisins lorsqu'on est obligé de leur dire que Villié-Morgon ne possède pas encore son terrain. Mais le père Noël approche et avec luipeut-être de bonnes surprises...

Le F.C.V.M vous souhaite un joyeux Noël et vous présente ses meilleurs voeux pour l'année 90 ; année qui verra le dixième aniversaire du club et des festivités supplémentaires !

DEBUTANTS 88/89

COMITE CYCLISTE

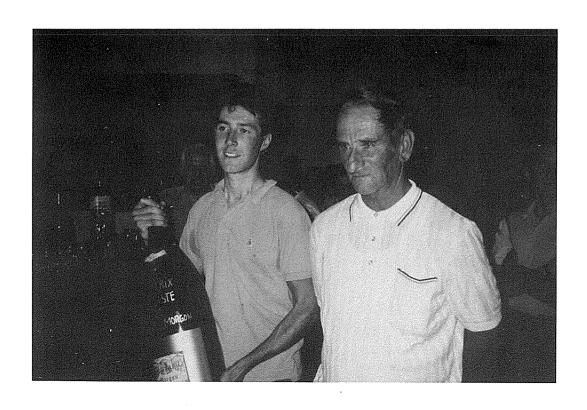
Cette année encore l'équipe du Comité Cycliste a reconduit avec succès toutes ses manifestations :

- Le grand prix cycliste du cru Morgon "souvenir Christian Bulliat qui fut remporté cette année par le coureur local Yves Passot.
- Le concours de tarot, en début d'année, qui réunissait un grand nombre de participants.
- Le concours de pétanque du mois d'août, qui connut un grand succès grâce au soleil qui motiva de nombreux boulistes.

Mais c'est avec une grande tristesse que tous les amis du vélo ont perdu à la mi-septembre, un de leurs compagnons : Georges Buillat vice-président du Comité, homme sympathique et généreux qui depuis de longues années a oeuvré pour le développement du cyclisme régional.

Le Comité Cycliste vient de perdre un grandmami, qu'il regrette beaucoup mais qui restera toujours très présent dans l'esprit de tous.

Le Comité Cycliste tient aussi à remercier toutes les personnes qui ont contribué au succès du grand prix : donateurs de coupes, de bouteilles, dons en tous genre ainsi que les pompiers et les gardiens de routes occasionnels.



ECOLE DE ST. JOSEPH

Des traditions se créent à l'école de Saint Joseph. Chaque année les enfants de la grande classe vont à Lyon pour améliorer leurs connaissances : visite du Musée Guimet, spectacle au théâtre Tête d'Or : les fables de La Fontaine. Au printemps, ils s'initient à l'équitation.

Autre tradition, la fête de Noël qui réunit chaque année parents, enfants et amis pour un spectacle réalisé par les enfants eux-mêmes et par un groupe de papas et de mamans. Qualité et succès sont au programme.

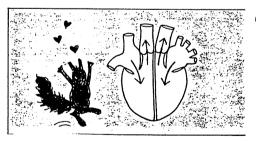
CETTE ANNEE LA FETE AURA LIEU LE JEUDI 21 DECEMBRE.

Après le voyage de fin d'année à Peaugres, Madame Isabelle Liéven présidente de l'association des parents d'élèves, a laissé sa place à Madame Catherine Brisson.

DONNEURS DE SANG

L' Association compte aujourd'hui 120 amicalistes. Elle regroupe les donneurs désireux de se retrouver dans des manifestations amicales ; elle oeuvre pour une meilleure information auprès du public ; elle essaie de sensibiliser l'opinion sur la nécessité du don du sang.

Le nombre des donneurs a chuté considérablement. Dans les années précédentes, il avoisinait les 130 donneurs. Les quatre dernières collectes ont comptabilisé:



- le 18 novembre 1988 : 71 personnes

- le 22 février 1989 : 78 "

- le 23 mai 1989 : 80 "

- le 23 âout 1989 : 73 "

Cette baisse est générale dans notre pays. C'est pourquoi nous faisons appel particulièrement aux jeunes pour qu'ils nous rejoignent au cours des prochaines collectes dont voice les dates:

- mercredi 7 février

- mercredi 9 mai

- jeudi 2 âout

- mercredi 31 octobre

DONNER SON SANG NE COÛTE RIEN ET PEUT RAPPORTER BEAUCOUP, CAR UNE VIE N'A PAS DE PRIX.

-SERVICES-INFORMATIONS-

PA.C.T. VILLEFRANCHE

VOUS INFORME VOUS CONSEILLE VOUS ASSISTE

VOUS ETES:

LOCATAIRE

========

PROPRIETAIRE-OCCUPANT

PROPRIETAIRE-BAILLEUR

VOUS ETES:

RETRAITE

HANDICAPE

EN ACTIVITE

Des aides à l'amélioration de l'Habitat peuvent vous être accordées pour faire effectuer des travaux, tels que :

- * Réfection Papiers peints, Menuiserie, Toiture, etc...
- * Création Sanitaire, Chauffage, Electricité, etc...

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS, ADRESSEZ VOUS:

Au P.A.C.T DE VILLEFRANCHE S/SAONE

923, rue Nationale

69400 VILLEFRANCHE

Tél: 74.62.80.28

TOUS LES MATINS DE 9h à 12 Heures (du lundi au vendredi)

AIDE A DOMICILE EN MILIEU RURAL

A.D.M.R. 7 Questions à Brigitte Dumont, travailleuse familiale

Question: Brigitte DUMONT, vous êtes travailleuse familiale dans l'association ADMR Nord Beaujolais; vous travaillez sur les communes de Villié-Morgon, Lancié, Corcelles, Fleurie, Chénas, Julié, Juliénas, Emeringes, Chiroubles et Vauxrenard. Qu'est-ce qu'une travailleuse familiale?

Réponse : C'est une professionnelle diplômée d'état qui intervient à domicile pour aider ou remplacer la mère de famille dans ses tâches quotidiennes et ses responsabilités familiales.

Q: Qui aidez-vous? Pourquoi?:

Les familles en difficulté passagère ; car certains événements rendent la mère de famille indisponible ou surchargée (maternité, surmenage, maladie ou décès d'un membre de la famille).

Q: En quoi consiste votre intervention ?:

D'une part à s'occuper des enfants et effectuer des travaux ménagers courants (cuisine, repassage, ménage...). D'autre part nous réalisons un travail social de soutien permettant de prévenir un déséquilibre ou d'y remédier. Dans certains cas, mon action est de plus longue haleine auprès des familles en difficulté plus profonde liée à des problèmes d'adaptation éducatifs, sociaux.

Q: Une famille souhaite être aidée. Que doit-elle faire ?

Tout simplement contacter le ou la responsable de son village qui lui donnera tous les renseignements nécessaires.

Q: La participation financière des familles est-elle importante ?

Elle dépendra de son revenu (quotient familial). Mais il y a toujours 3 financeurs :

- les caisses assurances sociales (MSA...)
- L'association, qui vit de ses réalisations locales, des subventions de la mairie et du conseil général.
- la famille.

Q: Parlez-nous un peu de l'Association ADMR:

C'est une association à but non lucratif (loi 1901) dépendant de la Fédération ADMR du Rhône et créée il y a 5 ans par un groupe de bénévoles qui sentaient un réel besoin d'aide à domicile pour les familles sur le secteur. Celle-ci est donc mon employeur. Ensemble nous devons détecter les besoins et faire connaître le service, établir le contact avec les familles pour une bonne organisation du travail de l'aide familiale.

Q: Brigitte Dumont, quel serait votre mot de conclusion?

Pour aider les familles, l'association DOIT VIVRE. Elle a toujours besoin de bénévoles et de sympathisants. Venez nous rejoindre.

PERSONNES A CONTACTER A VILLIE-MORGON:

Mesdames: Marie-Eliane MICHEL tél: 74-04-20-60

Marie-Antoinette PETIT tél : 74-69-15-10

ETAT CIVIL 1988

NAISSANCES

VALFORT Kévin Amaury Jean	24	Janvier
BERGER Anaïs Marie	29	Janvier
BOULAND Marilyne	20	Février
LARGE Elodie Gaelle	5	Mars
FRAY Maximilien	9	Mars
RAMPON Guillaume Rémi	19	Mars
GRILLET Anne-Laure	3	Avril
SAFFROY Alexandre Charles	22	Avril
SAFFROY Damien Jacques	22	Avril
RAMPON Marie-Estelle Jeanine	26	Avril
VIGNERON Sarah	30	Avril
BELAID Camille	17	Mai
LORON Pierrick	25	Mai
BERETTI Pierre-Jérôme		Juin
MARTINS-VIEIRA Stéphane	_	Octobre
GULGILMINOTTI Morgan		Octobre
PORTIER Stéphanie Anne-Marie		Décembre
GAUTHIER Alexandra	22	Décembre

MARIAGES

COMMUNE		
LAREPE Guy Alain et DEBARD Catherine	12	Mars
GARNIER Emmanuel et LACHARME Laurence	16	Juillet
RENON Bruno et GAY Marie-Claude	23	Juillet
DEMONT DIT MEUNIER Didier et PACCOUD Isabell	le 6	Août
MARCHAND Stéphane Daniel et VERCHER Nadine	3	Décembre

HORS COMMUNE	
GAUTHIER Alain et GODY Pascale	4 Juin
GULGILMINOTTI Pascal et SAVOYE Josette Paule	2 Juillet
GUILLET Laurent et LERISSET Laurence	27 Août
	27 Août
BULLIAT Eric et HERRSCHER Fabienne	Z/ AUUU

DECES

Mr RAMPON Gabriel	2	Janvier
Mme GOBET Seraphine veuve BURGAUD	9	Janvier
Mme FORTUNE Claudette Estelle Jeannine	28	Janvier
Mme JACQUET Clarisse Jeanne Philiberte veuve PLASSE	17	Février
Mme JAMBON Marguerite veuve NOBLET	23	Février
Mme DESCOMBES Jeanne veuve DEGUEURCE	3	Mars
Mme MONCHANIN Benoite Germaine veuve DOMINIQUE	31	Mars
Mr JAMBON Joseph	21	Avril
Mme DEPARDON Louise veuve PETIT	15	Mai
Mr MELINON Daniel	22	Mai
Mr BIGOT Roger Emmanuel Julien	31	Mai
Mr EBELY Louis François	9	Juillet
Mr GRESS Robert Raymond	22	Septembre
Mr SCAT Louis Alain	23	Octobre
MR BATTU Louis	14	Novembre
Mme ZIELENIECKA Maria veuve DUCROUX	11	Décembre

_	LE MOT DU MAIRE	P.	1
_	COMMISSION DES FINANCES	p.	2
	EROSION DES TERRES	P.	7
_	CENTRE MEDICO SOCIAL	P.	9
_	BIBLIOTHEQUE	P.	11
_	VILLIE-MORGON, SENTIERS PEDESTRES	P.	12
_	CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 1990	P.	13
_	BICENTENAIRE DE LA REVOLUTION FRANCAISE	P.	16
_	CERCLE DE LA BUTINIERE	P.	29
	HALTE-GARDERIE	P.	30
	CONSEIL DE PARENTS D'ELEVES	P.	31
_	SUIVEZ LA FLECHE VILLIATONNE	P.	32
_	SAPEURS POMPIERS	P.	34
_	CHORALE - "IN VINO MUSICA"	P.	35
_	A.S.L.V.M. BASKET	P.	36
	FOOTBALL	P.	37
_	COMITE CYCLISTE	P.	39
_	ECOLE ST JOSEPH - DONNEURS DE SANG	P.	39
_	SERVICES INFORMATIONS	P.	40
_	AIDE A DOMICILE EN MILIEU RURAL	P.	41
_	ETAT-CTVII, 1988	Р.	42

